

Appel à candidatures pour le dispositif Post_Production (2019)

**à l'attention des diplômé(e)s DNSEP 2011 à 2018
des écoles supérieures d'art de Montpellier, Nîmes, Pau-Tarbes et Toulouse**

Dédié à l'insertion professionnelle et artistique de jeunes diplômé(e)s, le programme Post_Production est proposé par les écoles supérieures d'art de Montpellier (MoCo Esba), Nîmes (Esban), Pau-Tarbes (ÉSA Pyrénées) et de Toulouse (isdaT), en partenariat avec le FRAC Occitanie Montpellier (FRAC OM)

Post_Production consiste à accompagner quatre jeunes diplômé(e)s titulaires du DNSEP issus de ces établissements dans le cadre d'un parcours en lien avec le milieu professionnel de l'art comprenant une période de production plastique et un temps d'exposition. Cet accompagnement consiste en un échange critique et une proposition d'exposition collective.

Descriptif du dispositif Post_Production (2019)

Le principe d'action de Post_Production est d'accompagner quatre jeunes artistes parmi les diplômé(e)s du MoCo Esba, de l'Esban, de l'ÉSA Pyrénées et de l'isdaT lors d'une phase de création suivie par Emmanuel Latreille, directeur du Frac OM, puis d'une présentation de leurs œuvres lors d'une exposition au FRAC OM à Montpellier, durant le 4^e trimestre 2019.

Pour ce faire, chaque lauréat(e) bénéficiera de l'accompagnement suivant :

- L'attribution d'une bourse de production de 2 000 €, couvrant les frais de production du projet
- Un accompagnement critique du Directeur du FRAC OM lors de la phase de création/production et des phases de préparation et d'organisation de l'exposition,
- Sur la base d'une demande préalable validée par un accord de la direction de l'établissement d'enseignement supérieur en art d'où provient le/la diplômé(e), une possible mise à disposition d'espaces et/ou de matériels,
- L'acheminement, aller-retour, des œuvres produites, assurances comprises, entre le lieu de leur conception en France et le Frac OM,
- La prise en charge d'un contenu éditorial (prise de vues professionnelle, textes...)
- L'accompagnement technique du Frac OM pour le montage et le démontage de l'exposition,
- Une communication ciblée en direction des acteurs institutionnels et professionnels de l'art et des médias. Par ailleurs, le dispositif Post_Production sera rendu visible depuis la plateforme numérique *Art Contemporain en Languedoc-Roussillon* (<http://www.artcontemporain-languedocroussillon.fr>), et les sites internet des établissements d'enseignement supérieur en art qui participent au dispositif.

Conditions d'accès

Ce dispositif est ouvert aux **diplômé(e)s DNSEP des années 2011 à 2018** du MoCo Esba, de l'Esban, de l'ÉSA Pyrénées et de l'isdaT.

Le choix des lauréat(e)s sera effectué par Emmanuel Latreille, directeur du FRAC OM.

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures : 21 janvier 2019
- Envoi des dossiers de candidature : **avant le 25 mars 2019 à 12h**
- Choix du lauréat et réponse aux candidats : début mai
- Démarrage de Post_Production : mai 2019
- Exposition au FRAC OM : à définir à l'intérieur de la période allant **d'octobre 2019 à janvier 2020**.

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature seront transmis par voie numérique à l'adresse mail suivante : **emmanuel.latreille@frac-om.org** en précisant nécessairement comme objet : **PostProduction2019_NOM_Prénom** (*NOM_Prénom = Nom et prénom candidat(e)*)

Le format de l'envoi prendra la forme d'un seul fichier PDF compressé dont le poids n'excédera pas 8 MO, de manière à pouvoir facilement transiter par messageries électroniques. Le fichier transmis comprendra deux parties, intitulées comme suit :

Présentation du candidat :

- Un feuillet A4 présentant sa démarche artistique,
- Un portfolio donnant un aperçu des différents aspects de sa production plastique,
- Un Curriculum vitae détaillé, précisant notamment la façon dont son œuvre a été diffusée (expositions, catalogues, sites internet...)

Projet artistique :

- Une présentation écrite des axes de recherche artistique que le candidat souhaite développer au cours de Post_Production (maximum 2 feuillets),

Toute candidature incomplète ou hors-délais sera rejetée, sans recours possible.

Contractualisation avec les lauréats

Les lauréat(e)s se verront proposer une convention précisant les détails de ce dispositif et confirmant leur engagement, en particulier à être présents sur les périodes de préparation, montage, vernissage et démontage de l'exposition au FRAC OM.

Il sera également précisé dans cette convention les modalités de participation à la vie des institutions avec lesquelles les lauréat(e)s auront à travailler : FRAC OM, établissements d'enseignement supérieur en art qui participent au dispositif Post_Production.